

Séance du 30 mars 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Massé, Delas, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Darmendrail, Jeambrun, Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Dufrêne à M. Massé ; M. Saussié à Mme Favoreu-Dumas ; Mme Chabaud-Massoni à M. Etchegaray ; Mme Lougarot à M. Larralde.

ABSENT : M. Trunet.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs

Monsieur MILLET-BARBE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

CREATIONS DE POSTES

- 1 poste d'agent administratif qualifié
- 5 postes d'agent des services techniques
- 1 poste d'agent d'animation qualifié
- 1 poste d'agent des services techniques à temps non complet > 50 %

...

TRANSFORMATIONS DE POSTES

- 1 poste d'agent des services techniques en 1 poste de technicien supérieur territorial
- 1 poste de contrôleur en 1 poste de technicien supérieur territorial
- 1 poste d'agent de maîtrise en 1 poste d'agent technique
- 5 postes d'agent technique en 5 postes d'agent technique qualifié
- 1 poste d'agent technique principal en 1 poste d'agent de maîtrise
- 10 postes d'agent des services techniques en 10 postes d'agent technique

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.